

de médecins qui n'aient souvent gémi sur l'extension que prennent, au sein des populations, certaines maladies meurtrières et marquées du sceau fatal de l'hérédité. Il en est peu qui n'aient eu l'occasion d'assigner pour cause, soit à la phthisie pulmonaire qui ravage toute une famille, soit à l'épilepsie qui l'attriste, soit à la maladie cancéreuse qui lui fait subir d'horribles tortures, une alliance matrimoniale imprudemment contractée. Si cela est, il serait donc possible de borner les désastres de ces maladies constitutionnelles, de ces *diathèses* qui font le désespoir de l'art médical ! il serait donc possible jusqu'à un certain degré de réformer le régime sanitaire des familles et de la population ! j'avoue que c'est là une question énorme dont l'importance dépasse d'une manière infinie les autres objets de l'économique, et c'est la physiologie qui la pose. Parviendra-t-elle à la résoudre complètement ? Assignera-t-elle les moyens les plus faciles et les plus conciliables avec la liberté de l'individu pour parvenir à cette régénération ? Du reste on doit beaucoup attendre d'une science qui est parvenue à donner plus de stabilité à la vie humaine et qui chaque jour tend à faire monter le chiffre de la longévité. Sans doute pour un aussi beau résultat il a fallu le concours d'un grand nombre d'éléments d'amélioration, mais il n'en est pas moins vrai que les progrès des sciences médicales tiennent le premier rang. D'après M. Villermé la mortalité relative en France était en 1780 de 1 : 29 ; en 1802 de 1 : 30 ; en 1820 de 1 : 39. MM. Benoiston de Chateauneuf et Odier ont fourni des documents plus étendus et leurs calculs remontent au seizième siècle (1).

Les applications dernières de la physiologie de l'homme sollicitent donc le mélange des familles humaines par l'ex-

(1) Mem. de l'Ac. roy. de med. t. 4 p. 517. — Voy. Odier et Serre Malte, *Biblioth. univ. de Genève*, t. 56 p. 136 — 140.